



HAL
open science

TERRITOIRES DES VILLAS EN CAMPAGNE URBAINE ENTRE AIX ET MARSEILLE

Daniel Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson. TERRITOIRES DES VILLAS EN CAMPAGNE URBAINE ENTRE AIX ET MARSEILLE. Terres et hommes du Sud, 126e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Comité des travaux historiques et scientifiques, Apr 2001, Toulouse, France. halshs-01534239

HAL Id: halshs-01534239

<https://shs.hal.science/halshs-01534239v1>

Submitted on 1 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comité des travaux historiques et scientifiques
126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques
Terres et hommes du Sud

Thème 1- Paysages, peuplements et habitat –
III. Mode de peuplement et habitat, Habitat , territoires, espaces

**TERRITOIRES
DES VILLAS EN CAMPAGNE URBAINE
ENTRE AIX ET MARSEILLE**

par Daniel Pinson
CIRTA, IAR (Institut d'Aménagement Régional),
Université Aix-Marseille III

2001

TERRITOIRES DES VILLAS EN CAMPAGNE URBAINE
ENTRE AIX ET MARSEILLE
par Daniel Pinson

Résumé

L'article présente les résultats d'une recherche portant sur la maison du péri-urbain entre Aix et Marseille. Définie comme un système de lieux, la « villa » est analysée comme élément générateur d'un mode de vie et d'une urbanisation ayant l'installation comme finalité première et la pérégrination comme condition d'accomplissement de cette installation. Pour en rendre compte, il a été procédé à des entretiens semi-directifs auprès du maximum de membres d'une trentaine de familles habitant trois communes situées entre Aix et Marseille.

La maison semble prendre distance avec la ville alors qu'elle dépend d'elle plus qu'à aucune autre époque, car il lui faut s'alimenter de ses ressources matérielles et immatérielles. Justifiée d'abord comme patrimoine transmissible, elle est, comme pavillon disposant d'un jardin, considérée comme un lieu d'épanouissement des jeunes enfants, et, comme maison isolée, représentée comme un lieu de repli, de « retraite » dans un « paysage » que l'on s'annexe et dont l'on craint par dessus tout la dégradation.

À partir de leurs pratiques de mobilité, quotidiennes ou non, les familles habitant ces « villas » sont des témoins et les acteurs de la métropolisation. On assiste là à une double construction de territoires : la constellation des territoires familiaux et personnels contribuent en effet à produire, à travers leurs pôles de destination et leurs mouvements de pérégrination, la « nébuleuse » du territoire métropolitain. Le rapport de l'espace de résidence à l'espace urbain devient de plus en plus complexe : la gestion du domestique est traversée par toutes sortes de tensions non sans rapport avec la montée des désirs individuels significatifs des modes de vie d'aujourd'hui, en particulier ceux des enfants devenus adolescents.

L'étude des « territoires » de la maison du péri-urbain montre cependant, en dépit de son isolement recherché, le caractère ténu du lien entre la résidence et les autres lieux de la ville, finalement l'appartenance de la "villa" à la ville.

TERRITOIRES DES VILLAS EN CAMPAGNE URBAINE ENTRE AIX ET MARSEILLE

par Daniel Pinson

La recherche dont sont ici présentés certains résultats tente de cerner la place que peut jouer la maison dans le processus d'étalement urbain. Ce dernier marque avec force l'évolution des villes, non seulement dans les pays riches, mais aussi, semble-t-il, sur l'ensemble de la planète. Il s'agit également de comprendre la nature des espaces pratiqués par les différents membres de la famille, à partir de cette maison, tant dans leur vie quotidienne, entre occupations obligées et choisies, que dans les moments moins ordinaires de leur cycle de vie.

Nous avons considéré la maison et son territoire comme un système de lieux : il met en relation des destinations répondant aux pratiques contraintes et non contraintes des membres de la famille. Dans ce système, la "villa" (comme il est habituel de nommer la maison isolée en Provence) constitue l'élément générateur d'un mode de vie et d'urbanisation ayant l'installation comme finalité première et la pérégrination comme condition d'accomplissement d'une telle installation.

L'installation est une étape décisive de la trajectoire résidentielle, marquée par un intense processus de mobilisation et la mise en œuvre d'un projet de vie centré sur un usage familial de la maison, mûrement élaboré par le couple.

La pérégrination est, quant à elle, une manière de se déplacer qui tend à optimiser le programme des activités, en terme de trajet et d'ordre de déroulement : elle est la capacité à autogérer les besoins de déplacements dans une ville de plus en plus étendue.

Installation et pérégrination sont les deux faces d'un mode de vie qui combine, d'une manière appropriée à des contextes sociétaux bien précis, l'alternance du mouvement et du repos, dont on peut dire qu'elle structure le rapport des hommes aux territoires et aux temps. Ildefonso Cerda, l'un des fondateurs et théoriciens de l'urbanisme moderne en faisait les catégories fondamentales de ce qu'il appelait l'« urbe », néologisme par lequel il tentait de concevoir un terme susceptible d'englober indifféremment la plus grande ville et le plus petit village.

En ayant recours à ces deux catégories pour penser le rapport du plus petit établissement humain qui puisse exister (l'« urbe élémentaire », disait Cerda) avec les territoires organisés par l'homme (le rapport de la « villa » à la ville), nous voulions insister sur l'importance de les traiter conjointement. Nous critiquons ainsi les approches séparées qui ont eu tendance à dominer, réduite ici à l'étude de la résidence, comme « demeure », lieu de fixation et de sédentarité, et là à l'étude des déplacements, comme témoin d'une mobilité en croissance exponentielle. En fait, comme nous l'avions montré dans un article antérieur, mouvement et station sont des situations associées par les groupes humains, plus généralement les sociétés, pour utiliser au mieux l'espace et le temps dans leur construction sociétale. Et si d'un point de vue méthodologique, il est essentiel de penser ensemble ces deux catégories pour mieux appréhender l'évolution des hommes et de leurs territoires, il est aussi fondamental de ne pas oublier cette interrelation en urbanisme. Ce dernier, en dépit du formidable essor des moyens de mouvement, où les ingénieurs jouent un rôle essentiel, reste aussi une discipline attachée à traiter de la meilleure façon les espaces de repos, qu'il s'agisse d'habitations ou de certains espaces publics comme les jardins.

Partant de ce postulat, nous nous sommes proposés d'établir les liens entre les destinations et pérégrinations hors maison et les productions et consommations domestiques, familiales ou individuelles.

L'hypothèse de conflits accrus entre dispersion résidentielle et accessibilité urbaine

Nous avons fait l'hypothèse qu'avec le temps, celui d'une installation stabilisée, d'une famille qui a vu grandir les enfants et d'un environnement physique, social et culturel sensiblement transformé, les pratiques et les représentations ont évolué et le projet initial des familles accédantes a dû s'adapter à ces évolutions, concilier une configuration fortement déterminée par les attentes du couple avec les effets d'une autonomisation des membres de la famille. Celle des enfants devenus adolescents est manifeste : ils sont tiraillés entre une dépendance économique à l'égard des parents, parfois renforcée dans le contexte d'une crise de l'emploi prolongée, et des aspirations individuelles radicalisées par des sollicitations plus nombreuses. Mais l'individualisation est générale et trouve aussi sa traduction dans les nouveaux rapports au sein du couple, la remise en cause par les femmes, souvent sous l'effet de l'accès au travail, des attributions qui les attachaient au monde borné de l'univers domestique.

Nous avons également fait l'hypothèse que la réalisation de cet ensemble d'activités plus nombreuses, pratiquées tant par les parents que les enfants, fait apparaître l'existence de territoires juxtaposés, plus ou moins entrecroisés, de configuration variable selon les individus.

De plus cette somme d'activités plus nombreuses, plus dispersées et plus individualisées, sont mises en tension accrue dans leur possibilité d'accomplissement, dès le moment où l'éloignement de la maison en regard des destinations obligées ou choisies nécessite de plus amples moyens de mobilité, appelle des distances plus importantes et des temporalités de réalisation plus décalées.

C'est à partir de la somme de ces espaces/temps pluriels formant autant de territoires individuels, mis à plat par le recours à un travail de cartographie systématique, qu'ont pu se révéler, d'une part, l'existence d'un territoire péri-domestique large, hypercommunal ou intercommunal, plus ou moins également pratiqué et approprié par l'ensemble de la famille et, d'autre part, la participation des territoires individuels à la construction d'un territoire métropolitain, convoqué en des temporalités variables.

Les terrains et les méthodes de la recherche

Par quelles méthodes sommes-nous parvenus à montrer l'existence de cette double territorialité ? Seule une approche qualitative approfondie, par entretiens semi-directifs associés à un report cartographique des destinations et des parcours, pouvait nous permettre de « prendre la mesure » des trajets et des espaces parcourus par des habitants fortement différenciés tant dans leurs pratiques que dans leurs représentations et leurs rapports à la mobilité. « Prendre la mesure » ne signifiait pas, pour nous, procéder à des calculs de temps, de distances et de fréquences. Il s'agissait aussi de faire ressortir, par la passation des entretiens semi-directifs, cette densité propre aux déplacements, qui ne les réduit pas à de purs mouvements d'objets, mais permet de les penser à travers ces dimensions plus subjectives modifiant, pour les sujets qui les effectuent, leur perception, et souvent leur accomplissement, entre simple routine et éveil aux changements de saison et de paysage.

Pour ce faire, trente familles de propriétaires de « villa » ont été choisies parmi celles qui se sont installées depuis au moins huit ans sur trois communes situées entre Marseille et Aix (Cabriès, Fuveau et Puylobier). Ce choix a été mené dans le cadre d'un tri attentif à la part des différentes catégories socioprofessionnelles présentes dans ces communes. Ces ménages ont été visités sur leur lieu de résidence et les entretiens semi-directifs passés l'ont été, dans la plupart des cas, avec chacun des membres de chaque famille. Les communes retenues l'ont été, pour ce qui les concernent, en raison de leur position spatio-temporelle dans le processus de péri-urbanisation propre à la région aixo-marseillaise.

Développant par ailleurs les acquis de connaissance existant sur les populations établies dans les communes retenues, nous avons cerné dans ces espaces péri-urbains, deux grands groupes d'installés que nous avons respectivement appelés les "locaux" et les "colons". Les "locaux" correspondent à des familles venant souvent de Marseille, ou de la commune ou des communes proches de leur installation (les « natifs ») : ils ont su saisir des opportunités foncières ou en bénéficier par relation dans les premiers moments de la péri-urbanisation. Les "colons" ont réalisé une installation plus tardive et, appartenant par ailleurs à des catégories sociales nettement plus aisées, ils ont une origine géographique beaucoup plus lointaine, fréquemment parisienne. Le terme de "colons", qu'il faut dans ce cas dissocier d'une connotation caricaturale et radicale, empruntant aux situations algériennes d'avant 62 ou israéliennes d'aujourd'hui, nous a paru bien exprimer leur extériorité à la région, le caractère conquérant de leur installation, dans ce que nous avons appelé les "campagnes urbaines", installation par ailleurs souvent mal perçue par les "natifs", voire les "locaux".

Motivations de l'installation en « villa » et formation des « campagnes » urbaines

Les motivations liées à l'installation sont le cadre à partir duquel l'habitant construit un ou des territoires dont nous nous proposons de cerner les configurations. L'accession à la propriété, et plus particulièrement en maison individuelle a constitué et continue de constituer un puissant motif d'installation en péri-urbain. Cependant le désir d'habiter dans un environnement qualifié de "naturel", à la campagne, s'est affirmé pour sa part comme un désir profond, prenant une place de plus en plus importante dans l'ordre des valeurs fondant l'installation en villa.

Au niveau de la vie familiale, la maison du périurbain a été et reste un lieu de repos pour les parents, et elle a été un lieu d'épanouissement rêvé pour les jeunes enfants. Présentée comme un lieu de déconnexion, "un havre de paix", elle fait quasiment figure de résidence secondaire.

L'argument de la "tranquillité" résume en permanence le type d'ambiance que recherchent les deux groupes des "locaux" et des "colons", en rupture avec une expérience urbaine antérieure toujours présente et chaque fois différente, mais largement connotée, dans le discours du sujet, par son caractère négatif.

Lorsqu'elles se sont effectuées, les accessions se sont faites tantôt en lotissement, sur des petits ou des grands lots, tantôt en urbanisation diffuse, dans ces zones dites "de campagne" (zones NB des Plans d'occupation des sols – POS -), que leur épuisement progressif, en raison d'une demande plus importante, expose rapidement à la spéculation foncière. Cette installation en zone "de campagne", sur des lots que la réglementation étend à 4 000, voire 10 000 m² (au motif de limiter l'urbanisation), n'est pas toujours le résultat d'une volonté délibérée de l'habitant : elle s'inscrit souvent pour l'acquéreur dans une logique de non choix, ou de choix par défaut, le futur accédant trouvant le terrain trop grand et les différentes dessertes viaires particulièrement difficiles. Ainsi, par la forte poussée de leur urbanisation, ces zones "de campagne" à peine extraites de leur ancien découpage agricole, deviennent de vastes étendues vouées à l'occupation résidentielle de familles donc l'activité professionnelle et les modes de vie sont nettement urbains.

Zones "de campagne" urbanisées, elles deviennent de véritables "campagnes urbaines", car, entre fébrilité urbaine et retraite rustique, les pratiques urbaines de leurs occupants se conjuguent à l'intense désir d'être plongé dans l'isolement d'une nature tout juste délaissée par les agriculteurs, et encore marquée par les troncs vieillis de leurs plantations d'oliviers et d'amandiers.

Et pourtant, on est là au centre d'une forme aberrante d'occupation du sol, fortement

consommatrice de foncier et de réseaux, et qui, avec une surface excessive et la perspective d'une mise en réseau coûteuse, semble s'imposer insidieusement à tous les acteurs : aux communes qui ont du mal à gérer la pression urbaine dans une réglementation urbanistique mal définie ; aux acquéreurs qui entrevoient les revers de la séduction champêtre, bien qu'étant les principaux demandeurs de ce cadre résidentiel.

Dès lors les revers de cette installation (l'accédant aura exprimé au début de l'entretien à la fois la réussite de son entreprise et les difficultés héroïquement surmontées des premiers temps de cette installation), apparaissent dès qu'il s'agit d'aborder les questions d'équipements collectifs, les questions de déplacements, de transport des enfants notamment. En effet, si la « villa » a accompagné toutes les étapes d'une famille, dans le cours du cycle de vie de ses membres, la survenue des naissances, le départ des plus âgés des enfants pour les études, etc., elle aura aussi été le cadre des transformations des modes de vie auxquelles cette même famille n'aura pu échapper. L'exacerbation des individualités s'y exprime de plus en plus, multipliant de ce fait les initiatives et expériences personnelles et les destinations diverses qu'elles appellent, mettant en question l'isolement de la « villa », l'accessibilité problématique des lieux urbains qui sont l'objet de ces multiples destinations.

De l'unité de la maison à la diversité des territoires, entre « locaux » et « colons »

Quel est alors le fonctionnement de la maison du péri-urbain? Sur quel cadre territorial se situe-t-elle ? La famille qui l'habite s'inscrit-elle dans la logique d'un territoire déjà existant, ou bien reconstruit-elle des territoires spécifiques, et quels rapports peuvent-ils entretenir les uns avec les autres ? Les territoires dont nous parlons ici n'ont rien à voir avec les entités politico-administratives qui fondent l'exercice du pouvoir et la représentation démocratique : il s'agit bien plus des espaces de vie personnels, familiaux ou collectifs construits à partir des pratiques et des représentations de chacun des membres de la famille.

Parler de territoire personnel a-t-il du sens ? Le recours au concept de territoire est-il pertinent dès lors qu'on désigne par ce terme les espaces d'interaction d'un individu, au mieux d'une famille. La question mérite d'être posée, car ce qui fait territoire renvoie sans doute en premier lieu à ce qui peut distinguer un ensemble d'un autre : une population d'une autre, un espace d'un autre, mais aussi à ce qui construit cette différence par un lien social, rapprochant au moins deux individus pour les distinguer d'autres, les opposer de manière agressive ou non. En réalité la notion vaut aussi pour l'individu considéré isolément, du moins si l'on suit Georg Simmel : " ... un homme, dit-il, ne se limite pas aux frontières de son corps ou du territoire qu'il remplit immédiatement de son activité, mais seulement à la somme des actions qui s'étendent à partir de lui dans le temps et l'espace ".

Ces territoires familiaux et individuels sont donc d'abord compris comme des entités de vie sociale, sorte de pâte malléable qui suivrait les projets comme les aléas des destinées. Pour cette raison, leurs contours n'ont en aucune façon la définition nette que reçoivent les territoires politiques ou administratifs ou les périmètres que dessinent les opérations d'urbanisme. La schématisation par laquelle les avons représentés n'est d'ailleurs qu'une convention commode : elle rend visible une étendue aux contours plus ou moins labiles, déterminée par les destinations contraintes ou choisies du programme d'activités familiale, et dont le foyer, conformément à la thèse que nous avons avancée reste la « villa ». Cette dernière constitue le pôle de référence à partir duquel se dilate une somme de territoires chaque fois particuliers, construits par les membres de la famille qu'abrite cette même « villa » .

Mais au delà de la diversité de leur étendue et de leur configuration, fortement déterminée par

l'éloignement des destinations et l'ampleur des « rayons d'action », la perception de ces territoires ne sera pas de même nature suivant l'origine du peuplement. Elle va en particulier différer selon que l'on aura affaire aux « locaux » ou aux « colons ».

Ceux que nous avons appelés les « locaux » ont une expérience relativement ancienne de la commune où ils sont venus s'établir : elle provient de leur enfance, de cette expérience vécue par leur parents, qui avaient construit un "cabanon" à Cabriès. Il en est de même pour les héritiers des mineurs de Fuveau (près de Gardanne) qui continuent de vivre une expérience parentale dont les traces ont marqué les mentalités, mais aussi, par quelques terrils éminents, le paysage. L'histoire a ainsi construit une sorte de territoire villageois et ce dernier a produit une identité dont la mémoire et les « lieux de mémoire », portés par les hommes et leurs productions, persistent tout en s'estompant derrière des formes de vie ou des matérialisations nouvelles.

Pour les "héritiers" et les "locaux", le territoire est donc produit ou reconstruit dans le cadre d'un collectif, d'un groupe qui a forgé son identité dans un travail d'appropriation commun où la solidarité du groupe jouait tout son rôle.

Cette antériorité de lieux, cette mémoire collective n'ont pas de sens pour le "colon" péri-urbain. Son projet est d'abord centré sur la maison, implantée à une distance acceptable de la ville et du travail, dans un cadre agréable. Il est aussi inscrit dans une logique plus individuelle, détachée d'un support collectif, qu'il ait été construit antérieurement ou postérieurement à son arrivée. Le « colon » adhère par conséquent de manière plus distanciée à un territoire déjà là, et se l'approprie d'abord comme mise en valeur de la « villa » qu'il aura acquise ou fait construire, comme simple paysage, plus ou moins détaché de ses habitants, comme cadre environnemental qu'il souhaite immuable pour le projet immobilier qui est le sien et celui de sa famille. En fait, le "colon" superpose au territoire existant de ce village, dont il n'appréhende parfois qu'une partie infime, des « impressions » en quelque sorte, une représentation très personnelle dont il ne retiendra de celle que peuvent éventuellement se donner les « autochtones » que les images qui conforte son projet particulier. Mais il fabrique cependant cette représentation sur un modèle qu'il partage avec d'autres accédants, d'autres « colons », à travers un mode de vie qui les rapproche, mais dont ils construisent rarement le contenu dans un travail collectif susceptible de les réunir.

Ceci n'empêche pas le "colon" de faire masse, de constituer une population qui finit par compter, même si elle n'apparaît pas comme groupe solidaire. Le "colon" fait effectivement masse, pas tant par le nombre, car cette catégorie reste une élite, que par la quantité d'espace qu'elle occupe, dans la mesure où les « colons » sont installés sur de grandes parcelles. Ainsi l'addition de ces projets individuels, sans relation apparente les uns avec les autres, modèle puissamment l'occupation des espaces progressivement conquis, livrés à l'urbanisation diffuse, et leur donne la cohérence d'un paysage homogène dans ses architectures et le traitement de ses jardins. Sans le contact qui souvent forgeait les groupes portant la mémoire villageoise et contribuait à la fabrication d'une communauté identifiable, les accédants du péri-urbain construisent cependant du territoire, par un effet d'addition de projets structurellement semblables, qui constituent autant de territoires personnels.

Sous l'effet de ces processus, nous pouvons considérer que les familles du péri-urbain participent à la production d'un territoire dont ils sont l'un des moteurs très actifs : les centaines et les milliers de "villas" qu'ils promeuvent, en lotissement, comme en habitat isolé, engendrent la "campagne urbaine", partie prenante de cet étalement urbain caractéristique de la métropolisation. Ils participent donc de l'émergence d'un territoire d'échelle métropolitaine dont ils produisent pour partie le fonctionnement, la culture et certains traits paysagers.

Notre mise en représentation spatiale de ces territoires familiaux, eux-mêmes décomposés en

territoires personnels, donne à voir, par la seule mesure de leur addition, la dynamique de masse qu'ils impulsent à la fabrication métropolitaine (voir l'exemple de mise en carte ci-après). Elle permet aussi, en faisant apparaître, enchevêtrés dans le territoire familial, les territoires personnels, de saisir les différences, d'un foyer à l'autre, par lesquelles s'expriment la montée des individualités au sein de la famille moderne.

Des territoires péri-domestiques au territoire métropolitain

À partir de ce dispositif de référencement des lieux et trajets, nous obtenons pour chaque membre de la famille, homme, femme, enfants, la localisation, la fréquence, les parcours, les modes de déplacements vers des destinations, elles-mêmes sériées selon les activités dont elles relèvent : le travail, les services, l'enseignement... Cette mise à plat des trajets et destinations nous permet *in fine* d'aboutir à la constitution d'aires de mobilité ou d'aires d'appropriation qui sont la mise en liaison des trajets et des lieux pour chaque membre de la famille. La synthèse de ces destinations dessine ainsi les territoires des membres de la famille.

Le rapprochement de ces territoires révèle certaines régularités : on observe ainsi une nette pratique bipolaire Aix / Marseille pour les habitants de Cabriès, une bipolarité Aix / Trets pour les habitants de Puyloubier, et, pour les habitants de Fuveau, une certaine tendance à l'éclatement. L'examen de ces territoires cartographiés tend également à confirmer, pour la plupart des familles, la fréquentation d'un territoire métropolitain.

En entrant dans le détail des pratiques, il est possible d'identifier deux échelles principales dans la configuration de ces territoires : une échelle de proximité, celle que nous avons appelée le « territoire péri-domestique », une échelle plus étendue que nous avons appelé le territoire métropolitain de la maison. Nous allons voir comment, à la première échelle, s'associe la conscience d'une appartenance, une « conscience pour soi », sans qu'elle se trouve toujours à être explicitement nommée, et en quoi la seconde fonctionne sans représentation d'appartenance claire, comme une « conscience en soi », pour reprendre des catégories établies par Marx à propos de la formation du salariat au XIXe siècle.

La proximité, l'échelle des courses alimentaires et des activités ludiques

L'approvisionnement du laboratoire reproductif que constitue la maison est une activité régulière qui structure fortement le rapport de la « villa » avec la ville, même si ce poste du budget familial ne cesse d'occuper une place sans cesse plus restreinte dans les dépenses des familles. Mais son poids dans l'économie domestique n'a pas forcément de rapport immédiat avec le temps que la famille ou l'un de ses membres doit lui consacrer. Ainsi, loin de l'impression de cohue que donnent les très grandes surfaces, on note qu'une relative proximité au lieu de résidence est privilégiée pour les achats alimentaires en moyennes surfaces. Ils sont la plupart du temps faits par une seule personne, toujours la même. Ils sont présentés comme une "corvée", dont on se défait le plus rapidement et le plus rationnellement possible, de manière organisée, dans un créneau temporel le plus serré possible, et ce particulièrement pour les femmes ayant un emploi. Le sentiment de "corvée" est ici associé à l'action elle-même. La fréquence régulière et hebdomadaire de ce nécessaire approvisionnement du ventre domestique semble rendre opportune cette accessibilité de proximité, qui garantit un temps de déplacement limité.

Le même caractère de fréquence appelle aussi, et de plus en plus, dans la mesure où la plupart des membres de la famille, et pour des activités de plus en plus individualisées, se trouvent concernés, une relative proximité pour les occupations à caractère ludique. À cet égard, les activités ludiques des adultes apparaissent comme très focalisées sur la commune, alors que

celles des enfants, paradoxalement, alors qu'ils disposent de moyens de déplacement moins efficaces, sont au contraire bien plus éclatées, et ce pour répondre à l'exigence d'activités en relation optimale avec les attentes de ces jeunes. Les activités individuelles des enfants révèlent dès lors une territorialité de proximité "sous tension", car les enfants sont bien souvent accompagnés, et de préférence par la mère.

Si l'on considère l'ensemble des lieux prolongeant la vie en maison, et pour l'ensemble des membres du ménage, on observe que les territoires de la famille dépassent généralement le territoire de la commune. Sur 30 familles, 26 fréquentent la commune en y associant un autre espace. Elles ne sont que sept à se limiter uniquement au territoire communal. Les femmes, du fait de l'accompagnement des enfants et de leur implication plus habituelle dans la « corvée » des achats alimentaires, ont des constructions territoriales très complexes et très étendues, ce qui fait apparaître, dans ce type de milieu, des pratiques domestiques encore peu partagées.

D'une manière générale, pris dans les mailles de ce réseau de destinations et de parcours, les habitants du péri-urbain ont du mal à définir l'endroit où ils vivent, qui ne s'identifie qu'assez mal à la seule commune de résidence. Entre lotissements, villages et grandes villes, ils se sentent immergés dans un environnement qui les dépassent, et cette définition, donnée de son lieu de vie par l'un d'entre eux : " un espace privé dans un village ", est à la mesure de leurs difficultés de repérage. Cependant les éléments forts du paysage, notamment les anciens noyaux villageois, constituent des « points d'appel » essentiels, moins pour être pratiqués que nettement visibles depuis les parcours empruntés, et ce quels qu'ils soient, autoroutes ou petites routes de campagne. Ces éléments paysagers renvoient à une appellation connue, qui permet de dire et de rendre repérable et positif, à l'adresse de tiers, son lieu de résidence. Un sentiment d'appartenance indéniable se construit à partir de là.

Des territoires d'échelle métropolitaine

Ce premier cercle des territorialités péri-domestique et hypercommunale s'élargit encore, et d'une manière assez considérable, dès lors qu'elles englobent les destinations obligées du travail des parents et des jeunes adultes, et la scolarité des enfants. Cette dernière s'étiole dans l'aire métropolitaine à mesure que l'enfant grandit, et, pour l'enseignement secondaire, le choix du lieu d'études transgresse allègrement les limites de la carte scolaire.

L'échelle métropolitaine est également celle des pratiques domestiques liées à l'équipement de la maison et de la personne. Les grands dispositifs commerciaux sont en effet fréquentés plutôt le week-end pour ce motif, seul ou en famille, et ce quelle que soit la catégorie sociale. Perçues comme des activités ludiques, des "sorties", ces visites sont plutôt peu fréquentes et se situent dans l'occasionnel.

Si la maison constitue pour tous un lieu de repli pour les loisirs du week-end, les visites à la famille restent très présentes pour les "locaux" et Marseille s'affirme à cet égard comme un territoire privilégié des visites familiales. À la différence, les "colons" pratiquent volontiers " les grands sites naturels " de manière ludique, sur des échelles très étendues. Les grands espaces naturels de la Provence intérieure, mais aussi la côte méditerranéenne, pas si éloignée, sont des lieux considérés par eux comme du plus haut intérêt.

À cette échelle de territoire, les membres de la famille grappillent parmi les opportunités qu'offre l'aire métropolitaine et s'appuient sur les possibilités que donne l'automobilité. Ils compensent ainsi l'isolement de la maison et l'équipement insuffisant des anciens villages (décalés par rapport à l'acculturation urbaine de leur population actuelle). Par ces pratiques, les péri-urbains contribuent amplement, par la multiplication des territoires personnels qu'ils fabriquent avec leur

« villa » et qu'ils parcourent autour de cette « villa », à la construction du territoire métropolitain, que dynamise par ailleurs le développement économique, la confortation des infrastructures (dont le TGV sud-est) et les redistributions politiques territoriales qui, en dépit de lois nouvelles, ont du mal à suivre les bouleversements des territoires réels et à s'adapter à leurs nouvelles configurations.

Quoi qu'il en soit, le territoire métropolitain finit par devenir familier à ces péri-urbains, particulièrement en regard de son infrastructure routière, bien qu'il leur reste souvent inconnu dans les mille interstices où précisément ils se sont établis, à l'abri du bruit des routes et autoroutes, dans ces bouts de « campagnes urbaines » menacées dont nous avons parlé plus haut, et qui mettent leur « villas » à bonne distance les unes des autres. On peut dire ainsi que les habitants du péri-urbain contribuent à produire une urbanisation fondée sur l'*hypodensité résidentielle* et l'*hyperdensité réticulaire*.

Pour conclure

En considérant les différentes échelles de territoires susceptibles d'être identifiées, nous avons fait apparaître la double construction dont ces territoires semblent être l'objet de la part des habitants de la maison. Elle comprend un territoire familial, environnement péri-domestique de la « villa », qui l'inscrit dans une fréquente hypercommunalité, et un territoire métropolitain, marqué, quant à lui, par une certaine ambiguïté dans la définition de ses limites. Cette double construction nourrit le vécu et les représentations de l'habitant du péri-urbain.

Au-delà de leur différenciation, le caractère de régularité des pratiques de pérégrination métropolitaine effectuées à partir de la "villa", concourent à produire, par l'addition des territoires individuels qu'elles expriment, un territoire métropolitain dont la densité ne cesse de croître, mais dont l'habitant ne porte que partiellement la conscience, car lui aussi se réfère, dans ses représentations de l'espace, à des catégories spatiales limitées. Ce que nous avons appelé « les territoires de la maison » contribue ainsi à produire, à travers pôles de destination et mouvements de pérégrination, la nébuleuse du territoire métropolitain. Toute tentative d'une inscription de ces territoires dans des "périmètres" pouvant satisfaire une finalité administrative s'avère rapidement vaine du point de vue de l'habitant, tant ces territoires enchevêtrés s'inscrivent dans une aire "mouvante" présentant à la fois des nucléarités stables, mais aussi des contours flous dont notre mise en cartographie donne déjà une première image.

Cette représentation figurée, composées d' « aires mouvantes aux contours flous », est à la fois conforme, d'une part, à la tendance à l'ouverture des territoires et à la facilité d'y faire des incursions avec les possibilités de la mobilité, et, d'autre part, à la tendance à l'autonomie des personnes au sein de la famille, comme au détachement de cette famille en regard des obligations que pouvait autrefois engendrer la "maisonnée". Désormais la famille se construit davantage à partir des projets portés par les individus : on assiste, comme le mentionnent Dubet et Martucelli, à une "désinstitutionnalisation", qui agit comme « un long renversement par lequel les conduites des acteurs et leur "production" sont moins définies par leur conformité à des règles générales que par la construction d'expériences propres combinant les passions et les intérêts ».

Il y a cependant un prix à payer pour cette apparente liberté. Le retrait de la maison vis-à-vis des équipements de la ville et des infrastructures lourdes négocie son isolement contre une automobilité qui n'est pas distribuée avec toute l'équité voulue entre les membres de la famille. Les enfants et les mères en deviennent les esclaves, les premiers parce qu'ils ne peuvent y accéder et parce qu'indirectement elle relègue la qualité des services de transport en commun dans une position subalterne, les secondes parce qu'elles sont consécutivement astreintes à des

pratiques d'accompagnement qui ajoutent encore à des charges domestiques peu partagées. L'isolement de la maison en péri-urbain est alors souvent un leurre, engendré par une ville dense envahie par l'automobile qui fait fonction de repoussoir. Cet isolement appelle alors souvent son contraire, à travers les revendications qu'expriment les péri-urbains sur les réseaux (voies et transports, services d'adduction et d'assainissement) : le lien ténu et nécessaire qu'a en fait la «villa » avec la ville.

Références bibliographiques :

- Ascher (François), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- Bauer (Gérard), Roux (Jean-Michel), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Le Seuil, 1976.
- Bonnin (Philippe), de Villanova (Roselyne) (dir.), *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis, 1999.
- Burgel (Guy), *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1993
- Cerdà (Ildefonso), *La théorie générale de l'urbanisation* (adaptation du texte de 1867 par A. Lopez de Aberasturi), Paris, Le Seuil, 1979.
- Cutarello (Paul), Godard (Francis), *Familles Mobilisées: Accession à la propriété et notion d'effort des ménages*, Paris, Plan Construction, MUL, 1982.
- Dubet (François), Martucelli (Dino), *Dans quelle société vivons-nous?*, Paris, Le Seuil, 1998.
- Dupuy (Gabriel), *La dépendance automobile. Symptômes, analyses, diagnostic, traitements*, Paris, Anthropos, 1999.
- Hervieu (Bertrand), Viard (Jean), *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 1996.
- INSEE, Consommation des ménages, *Tableaux de l'économie française, 2000-2001*, Paris, INSEE, 2000, p. 40-41.
- Lévi-Strauss (Claude), La notion de maison , entretien avec P. Lamaison, *Terrain*, 1987, n° 9, pp. 34-39.
- Pinson (Daniel), *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, Recherches, Plan construction et habitat, MEL, 1988.
- Pinson (Daniel), De la mobi-stabilité, *Urbanisme*, 1999, n°306, pp. 84-89.
- Roncayolo (Marcel), *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1993.
- Simmel (Georg), *Digressions sur l'étranger*, 1908 , Y. Grafmeyer, I. Joseph, *L'École de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions du Champ urbain, 1979 p. 53-59.
- de Singly (François), *Le soi, le couple et la famille...* Paris, Nathan, 1996.
- Wiel (Marc), Rollier (Yves), La pérégrination au sein de l'agglomération. Constats à propos du site de Brest ” *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1993, n° 59/60, p.151-162.